était certainement aussi favorable que le parti libéral aux progrès de l'instruction primaire, mais il faut aussi reconnaître que, par politique comme par tradition, les mesures de coercition lui répugnaient plus qu'au parti libéral. Néanmoins, dès que l'Angleterre était entrée dans cette voie, il lui semblait qu'il y avait un nouveau pas à faire, et, ce pas, il le fit. Recueillant la succession du parti libéral et s'inspirant de l'esprit qui animait les législateurs de 1870, tenant compte des progrès accomplis depuis le passage de la première loi, et comprenant les demandes de l'opinion publique, le parti conservateur présenta, en 1876, une troisième loi sur l'enseignement primaire, qui définissait un peu mieux la " *permissive clause* " de 1870 et poussait les enfants vers les écoles, maintenant qu'on les leur avait construites en grand nombre et à beaucoup de frais.

Il est peu de lois aussi caractéristiques du génie pratique de l'Angleterre que cette loi de 1876, dont le but direct et avoué était d'obtenir l'assistance des enfants à l'école. Aussi faut-il nous y arrêter quelque temps.

(*A suivre.*)

Un établissement d'utilité publique.

Sous ce titre, j'ai publié dans dans le dernier numéro de ce journal le programme d'un établissement destiné à former des contre-maîtres pour les exploitations industrielles. Aujourd'hui je vais essayer de tracer le programme d'une école qui aurait pour but de former des maîtresses de maison, — autre établissement d'une utilité publique encore plus grande que celle du premier.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de visiter l'exposition universelle de 1878 ont dû remarquer trois vitrines placées dans l'exposition du ministère de l'instruction publique, classe 6. Ces vitrines, qui contenaient des vêtements d'enfants, des toilettes de dames, des dessins sur faïence, etc., d'une beauté ravissante, attiraient l'attention de tous les visiteurs.

Voici l'énoncé du catalogue et de la liste officielle des récompenses, au sujet de ces trois établissements :

No. 92. ECOLE PROFESSIONNELLE PRATIQUE DES JEUNES FILLES (directrice, dame Carot), à Paris, rue d'Hauteville, 9. Travaux des élèves, en fleurs, en feutre, sur céramique et éventails, haute lingerie, confection et comptabilité.

No. 183. ŒUVRE DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES CATHOLIQUES (Secrétaire, comtesse de Salvandy), à Paris, rue Cassette, 30. Travaux des élèves.

No. 236. SOCIÉTÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES (fondation Eliza Lemonnier), à Paris, rue de Douai, 3. Travaux exécutés par les élèves des écoles professionnelles.

Par leurs tendances et par la nature des produits exposés, ces trois écoles représentaient, sans que la chose eût été le moins du monde préparée, les trois partis qui divisent aujourd'hui la France.

La beauté de la forme et le fini de l'exécution se trouvaient à un égal degré dans les produits exposés par l'*Œuvre des écoles professionnelles catholiques*, ainsi que par la *Société pour l'enseignement professionnel des femmes*. Aussi ces deux écoles importantes ont-elles reçu, chacune, la plus haute récompense à la disposition du jury : une médaille d'or.

Mais la différence des principes suivis par les deux écoles était manifeste. Les produits de la première portaient le cachet de la décence, tandis que ceux de la seconde (les dessins sur céramique surtout) étaient marqués au coin du sensualisme le plus prononcé.

A l'inspection de ces ouvrages, il n'était pas difficile de constater quelles sont les élèves qui lisent l'Evangile et celles qui se nourrissent de la littérature sensuelle de George Sand et des romanciers du jour.

Ces deux écoles représentaient donc le parti clérical et le parti anti-clérical. L'exposition de l'*Ecole professionnelle pratique des jeunes filles*, sous la direction de madame Carot, représentait parfaitement le parti des indifférents. En apparence, tout était bien, puisque cette école a obtenu la médaille d'argent, mais il n'y avait rien de remarquable, ni dans la forme ni dans le fini de l'exécution.

Mon but, en faisant connaître ces écoles, n'est pas de les offrir toutes pour modèles, mais simplement de constater un fait important, à savoir : qu'en France on s'occupe des jeunes filles, non seulement pendant qu'elles apprennent à lire, à écrire et à compter, mais surtout lors-